



La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 5 avril 2023 à 19 h 00 à Saint-Loup des Chaumes
Salle polyvalente – route de Rousson**

Le président, Dominique BURLAUD

Ordre du jour :

Délibérations

- ✓ **Budget annexe « ordures ménagères » :**
 - ✓ Approbation du compte de gestion 2022
 - ✓ Vote du compte administratif 2022
 - ✓ Affectation du résultat 2022
 - ✓ Vote d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement du budget général
 - ✓ Vote du budget primitif 2023

- ✓ **Budget annexe « assainissement collectif en DSP » :**
 - ✓ Approbation du compte de gestion 2022
 - ✓ Vote du compte administratif 2022
 - ✓ Affectation du résultat 2022
 - ✓ Vote du budget primitif 2023

- ✓ **Budget général :**
 - ✓ Approbation du compte de gestion 2022
 - ✓ Vote du compte administratif 2022
 - ✓ Affectation des résultats 2022
 - ✓ Vote des taux des taxes locales 2023

Attribution de fonds de concours de voirie aux communes membres

Création d'un poste d'adjoint d'animation à 22/35^{ème}.

Avenant n°2 à la convention constitutive de partenariat pour la mise en œuvre des actions de la « Destination Sud Berry » et autorisation au président aux fins de signature

- ✓ Vote du budget primitif 2023

Avis sur l'enquête publique complémentaire – installations classées – Parc éolien sur les communes d'Ids-Saint-Roch et Touchay
Avis sur le projet de SRADDET Centre-Val de Loire modifié en matière de prévention et de gestion des déchets
Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux

Divers